

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du 13 SEP. 2016

nommant les membres de la section dédiée aux ressources phylogénétiques au sein du comité technique permanent pour la sélection des plantes cultivées

NOR : AGRG1620379A

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles D. 660-1 à D. 660-6 et son article D. 661-11 ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 2015 créant une section d'intérêt commun à plusieurs espèces ou groupes d'espèces au sein du comité technique permanent pour la sélection des plantes cultivées modifié ;

Vu l'avis du comité plénier du comité technique permanent pour la sélection des plantes cultivées du 19 août 2016,

Arrête :

Article 1

Sont nommés membres de la section « Ressources Phylogénétiques » du comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées, pour une durée de cinq ans, au titre de l'article D. 661-11 du code rural et de la pêche maritime :

En tant que président de la section : M. DREYFUS (Fabrice).

En tant que secrétaire technique : Mme DIDIER (Audrey).

Au titre des représentants des sélectionneurs de variétés, producteurs de semences ou plants ou de réseaux de conservation des ressources phylogénétiques dans lesquels ils sont engagés :

M. BEIGBEDER (Jean)

Mme CLEMENT-NISSOU (Isabelle)

Mme DUCHENE (Christiane)

Mme GRILLET (Elina)

M. GUILLERY (Emmanuel)

M. TARDIEU (Frank)

M. YOBREGAT (Olivier)

Au titre des représentants des acteurs du milieu associatif impliqués dans la conservation des ressources phylogénétiques :

M. BERTHELLOT (Jean-François)

Mme DATTEE (Yvette)

M. DELMOND (François)

M. GOURVIL (Johan)
Mme LE MEN (Agnès)
Mme LENOBLE-PREDINE (Françoise)
Mme MITTFAU (Martine)

Au titre des représentants des conservatoires régionaux ou de la conservation des ressources phylogénétiques dans des organismes publics ayant des activités de conservation des ressources phylogénétiques :

Mme DELMAS (Marine)
M. COQUIN (Pascal)
M. COTTIN (Roland)
M. CROZAT (Stéphane)
Mme LETERME (Evelyne)
M. MARCHYLLIE (Michel)
M. PHAM (Jean-Louis)

Au titre des représentants des acteurs de la valorisation des ressources phylogénétiques :

M. CHEVROLLIER (Denis)
M. DOUMENC (Philippe)
Mme DRUGMANT (France)
M. PINOCHET (Xavier)
M. VALLUIS (Bernard)

Article 2

Le directeur général de l'alimentation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **13 SEP. 2016**

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur général de l'alimentation


P. DEHAUTONT